

# Bottin des partenaires en salubrité

Le type de soutien et d'aide que la personne a besoin pour poursuivre ses démarches en cas d'insalubrité à domicile

## BESOIN D'AIDE :

### Démarches liées à l'habitation

## PARTENAIRE IMPLIQUÉ :

### COMITÉ LOGEMENT

Le comité logement est en mesure d'informer les locataires de leurs droits et de les guider quant aux recours possibles. De l'aide peut être demandée en tout temps au comité logement de son quartier, afin d'être soutenu tout au long de ces étapes (ex. : production de mise en demeure, recours à l'arrondissement).

## COORDONNÉES :

### Comité d'Action des Citoyennes et Citoyens de Verdun

Téléphone : 514-769-2228

[accueil@cacv-verdun.org](mailto:accueil@cacv-verdun.org)

### POPIR – Comité Logement

St-Henri, Petite-Bourgogne, Ville-Émard et Côte-St-Paul

Téléphone : 514-935-4649

[info@popir.org](mailto:info@popir.org)

### RIL – Comité logement de Pointe-Saint-Charles

Téléphone : 514-437-8822

[info@rilpsc.org](mailto:info@rilpsc.org)

### Comité logement du Plateau Mont-Royal

Téléphone : 514-527-3495

[clplateau@clpmr.com](mailto:clplateau@clpmr.com)

### Comité logement Ville-Marie

Téléphone : 514-521-5992

[Info@clvm.org](mailto:Info@clvm.org)

### Préparer son logement en vue d'une extermination

### ARRONDISSEMENT et/ou OMHM

La Ville de Montréal, en collaboration avec l'Office municipale de l'habitation de Montréal (OMHM) offre un service qui vise à soutenir les ménages en situation de vulnérabilité et qui ne bénéficie pas d'un réseau d'aide, lors de la préparation de leur logement infesté par les punaises de lit ou d'autres insectes nuisibles.

### ARRONDISSEMENT

Téléphone : 311 – Demander une évaluation du logement par l'inspecteur en bâtiment de l'arrondissement concerné. Par la suite, l'inspecteur pourra faire la demande au service d'aide.

### OMHM

Pour les locataires vivant en HLM, il est possible de communiquer directement avec l'OMHM.

Téléphone : 514-872-OMHM (6646)

Pour les quartiers de St-Henri et Petite-Bourgogne, une ressource s'ajoute où les intervenants seulement peuvent contacter le projet Brigade citoyenne salubrité :

### PRÉVENTION SUD-OUEST

Téléphone : 514-761-4151

[info@psotm.org](mailto:info@psotm.org)

### Problématique de santé psychosociale

### CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Contactez l'accueil psychosocial du CLSC pour faire une demande d'évaluation et faciliter l'orientation de la personne qui présente un besoin de nature psychosociale vers des ressources du réseau local communautaire ou public.

Selon les besoins, un suivi psychosocial pourrait être offert via l'un des programmes du CLSC.

Les adresses courriels peuvent être utilisées par les intervenants seulement.

### CLSC Verdun et CLSC Ville-Émard

Téléphone : 514-766-0546 poste 54660

[accueil.psychosocial.sov.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accueil.psychosocial.sov.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

### CLSC St-Henri

Téléphone : 514-933-7541 poste 58417

[accueil.psychosocial.sov.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accueil.psychosocial.sov.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

### Clinique communautaire de Pointe-St-Charles

Téléphone : 514-937-9251 poste 7500

[accueil.psychosocial.psch@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accueil.psychosocial.psch@ssss.gouv.qc.ca)

### CLSC Visitation et CLSC St-Louis-du-Parc

Téléphone : 514-527-2361 poste 1466

[psycho.sg.jmance@ssss.gouv.qc.ca](mailto:psycho.sg.jmance@ssss.gouv.qc.ca)

**BESOIN D'AIDE :**

**Locataire qui fait face à un propriétaire non-collaborant**

**Problématique d'encombrement et/ou risque d'éviction**

**PARTENAIRE IMPLIQUÉ :**

**ARRONDISSEMENT et COMITÉ LOGEMENT**  
 Dans le cas où la personne a avisé, par courrier recommandé, son propriétaire de la situation, mais que celui-ci n'intervient pas dans un délai raisonnable (jusqu'à 10 jours), il est possible de déposer une demande d'intervention à l'arrondissement. Le comité logement peut offrir un soutien dans ces démarches et aider à déposer une demande à l'arrondissement.

**ORGANISMES**  
 Ces organismes accompagnent les personnes dans la résolution d'un ou de plusieurs enjeux susceptibles de les conduire à la perte du logement, par exemple en offrant un soutien à la préparation des logements en cas d'insalubrité et/ou de l'aide au désencombrement à domicile.

**COORDONNÉES :**

**ARRONDISSEMENT**  
 Téléphone : 311  
 Il est aussi possible de prendre contact par courriel, en personne ou par la poste.  
 Lien Internet : [Salubrité, entretien et sécurité des logements \(Ville de Montréal\)](#)

**COMITÉ LOGEMENT**  
 (Voir coordonnées à la section *Démarches liées à l'habitation*)

**LA MAISON GRISE DE MONTRÉAL**  
 Soutien au désencombrement et groupes de mise en action pour femmes vivant avec les symptômes d'un trouble d'accumulation compulsive.  
 C.P. 123, Succ. Rosemont, Montréal  
 Téléphone : 514-722-0009 poste 204  
[servicesexternes@lamaisongrise.org](mailto:servicesexternes@lamaisongrise.org)

**CENTRE DE SOIR DENISE-MASSÉ**  
 Services d'accompagnement pour les personnes vivant avec un trouble d'accumulation compulsive.  
 Territoire desservi : 30 minutes et moins de déplacement de l'organisme (métro Berri-UQAM).  
 1713, rue Atateken, Montréal  
 Téléphone : 514-525-8059  
[servicestac@denise-masse.org](mailto:servicestac@denise-masse.org)

**DIOGÈNE – PROJET SENTINELLE**  
 Services d'accompagnement pour les personnes vivant à Montréal avec un problème de santé mentale (diagnostiqué ou non) qui se trouvent en situation de crise psychosociale, à risque de perdre leur logement et à risque de situation d'itinérance.  
 C.P. 608, Succ. C, Montréal  
 Téléphone : 514 874-1214  
[info@diogeneqc.org](mailto:info@diogeneqc.org)